

Premier conseil d'école, année 2022-2023.

Présents :

Municipalité : Lyssa Bernardi, Jean-Marc Morisot

Équipe enseignante : Annabelle Bride (CM2), Manon Auzoux (CM1), Léa Chauveau (CE2 – directrice), Mathieu Margelin (CE2), Emilie Titren (CE2), Laurence Benoist (CE1), Véronique Gougerot (CP), Laurence Vieugue (MS /GS), Chloé Becquet (PS/MS)

Représentants de parents d'élèves : Nadia Salnikov, Aurélie Châtelain, Tatiana Marescal-Guignard, Claire Lenoble, Séverine Gouet

Excusés :

Didier Courtat (maire) ; M. Cortes (inspecteur de la circonscription d'Evreux II

INTRODUCTION :

La séance est ouverte à 18h06 Annabelle Bride et Laurence Benoist se proposent pour être secrétaires de séance.

Madame la directrice remercie toutes et tous d'être présents à ce premier Conseil d'école. Elle initie un tour de table afin que chacun se présente et fait circuler le document d'émargement.

1. BILAN DE LA RENTREE 2022/2023

1. La rentrée et les mesures sanitaires :

La rentrée s'est plutôt bien déroulée dans l'ensemble le niveau du protocole est toujours au niveau "socle" à ce jour. Il s'agit du plus bas niveau possible.

Les enfants n'ont donc plus les masques, les classes peuvent faire récréation ensemble. Le lavage des mains régulier et l'aération des classes reste actif. Nous espérons que l'année va continuer ainsi.

2. L'équipe :

- Elle est composée de Mme Léa CHAUVEAU, directrice déchargée le jeudi et un vendredi sur trois, et enseignante en CE2 le lundi, le mardi et deux vendredis sur trois ; Mme Chloé BECQUET, enseignante en PS/MS ; Mme Laurence VIEUGUE, enseignante en MS/GS ; Mme Véronique GOUGEROT, enseignante en CP ; Mme Laurence BENOIST enseignante en CE1 ; Mme Emilie TITREN enseignante en CE2 ; Mme Annabelle BRIDE enseignante en CM2 ; Mme Audren

VATINET, enseignante en CM1, remplacée par Mme Manon AUZOUX ; Ophélie LOURENCO, enseignante en formation et qui assiste les classes de CE2 et CM2.

- Nos classes de cycle 1 bénéficient de la présence d'ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) Mme Sandra LEBARBIER pour les PS/MS, et Elodie PERIN en fin de matinée ; Mme Christelle GAUTHIER pour les MS/GS.

Certains de nos élèves bénéficient de la présence d'AESH (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) : Mme Adeline MERLIER pour un élève en GS et deux élèves en CE2.

- Nous travaillons avec le RASED de Pacy sur Eure, mais à ce jour personne n'a été nommé sur les postes de psychologue scolaire ou de maître spécialisé. Nous n'avons plus de réseau d'aide pour les élèves en difficultés, à ce jour.

3. Les effectifs :

- Nous accueillons actuellement 169 élèves inscrits, 22 de moins que l'année dernière mais avec une classe en moins.

Les élèves sont répartis dans les niveaux comme suit :

13 élèves en PS, 19 élèves en MS, 9 élèves en GS, 19 élèves en CP, 26 élèves en CE1, 31 élèves en CE2, 25 élèves en CM1, 27 élèves en CM2.

- Ils sont répartis dans les classes comme suit :

13 PS et 8 MS chez Mme BECQUET ;

11 MS et 9 GS chez Mme VIEUGUE ;

19 CP chez Mme GOUGEROT ;

26 CE1 chez Mme BENOIST ;

16 CE2 chez Mme CHAUVEAU

15 CE2 chez Mme TITREN ;

25 CM1 chez Mme VATINET (Mme AUZOUX) ;

27 CM2 chez Mme BRIDE ;

4. Les effectifs prévisionnels :

- L'an prochain, nos 27 CM2 partiront vers le collège : $169 - 27 = 142$

Nous estimons à 15 le nombre d'arrivées en PS l'année prochaine : $142 + 15 = 157$

Si nous restons à 157 élèves pour 8 classes, cela donne une moyenne de 19,6 élèves par classe.

Avec un chiffre si bas il est possible d'avoir une fermeture de classe, sachant que 157 élèves pour 7 classes représentent une moyenne de 22 élèves par classe.

- L'inscription des enfants nés en 2020 qui entreront en petite section à la rentrée 2023/2024 débutera le **jeudi 12 janvier 2023**.

Les parents devront d'abord se rendre à la mairie, où l'on procèdera à l'inscription, munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Puis, ils pourront venir rencontrer la directrice de l'école qui procèdera à l'admission, un jeudi dans la journée ou un soir sur rendez-vous. Ils devront être munis du document remis par la mairie, du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations à jour, d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et, en cas de parents séparés d'un jugement précisant l'autorité parentale et le mode de garde de l'enfant.

- L'inscription des élèves de GS qui seront en CP à la rentrée 2023/2024 sera automatique puisque nous sommes dans une école primaire.

2. LES ELECTIONS DES RPE (Représentants de Parents d'élèves)

Procès-verbal des élections

	Nombre	Remarques
Inscrits	251	
Votants	103	
Blancs ou nuls	27	Dont une grande partie parce que les enveloppes n'étaient pas signées.
Exprimés	90	Certaines enveloppes sont revenues en retard, et n'ont pas pu être comptées dans le vote.
Taux de participation	35,8 %	
Sièges pourvus	7	

Ont été élues :

7 titulaires :

Mme Marescal Guignard

Mme Chatelain

Mme Maxy

Mme Gouet

Mme Heurtaux

Mme Salnikov

Mme Lenoble

L'année prochaine, si nous n'avons qu'une seule liste nous proposons qu'elle soit élue par défaut, pour faire des économies de papier et d'enveloppes. Éventuellement faire un sondage auprès des parents. Il est aussi envisagé de trouver une solution numérique pour procéder aux élections.

● Contact avec les RPE :

Par mail : rpe-arcenciel@outlook.fr

N'hésitez pas à les contacter, ils feront remonter vos remarques, questions et suggestions. Ils disposent d'un panneau d'affichage et d'une boîte aux lettres à l'entrée de l'école côté élémentaire.

3. LE REGLEMENT INTERIEUR

Lecture, modification et adoption du règlement intérieur de l'école.

4. LES EXERCICES DE SECURITE

- Trois exercices incendie sont prévus pour l'année par l'équipe enseignante : un premier où les élèves sont prévenus, deux où ils ne sont pas prévenus à l'avance. Lors du premier exercice d'évacuation incendie, jeudi 22 septembre, les enfants ont été évacués et se sont regroupés en zone de regroupement 1min10 côté maternelle et en 4min côté élémentaire. Pas d'incident à signaler.
- Le second exercice d'évacuation aura lieu en mars. Seule la directrice connaît la date du 3^{ème}.

Il y aura deux PPMS dans l'année : un premier PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) « Attentat-Intrusion » le vendredi 10 mars : 11h30.

Un second PPMS « risques majeurs » le vendredi 9 décembre.

5. LA COOPERATIVE

A ce jour, la coopérative de l'école primaire dispose de 2 980 euros et 10 centimes.

La participation des familles s'élève à 1280 euros.

Nous comptons sur les ventes de gâteau pour récolter de l'argent pour les sorties et les projets de l'année.

Un bilan détaillé sera fait lors du second conseil d'école.

6. LES EVENEMENTS ET LES PROJETS

- Le 13 octobre 2021, le photographe Victor Podgorsky a fait les photos de classes et les photos individuelles. Les commandes pourront se faire jusqu'au 15 novembre et seront livrées à l'école.

- Le projet pédagogique Volley Ball est reconduit cette année. Il est encadré par l'intervenant sportif Zakaria Bakri et concerne 4 classes élémentaires (CP, CE1, CE2 papillons et CE2 coléoptères) sur une période de 8 semaines, un premier groupe de septembre à mi-novembre, un deuxième groupe en mai-juin.
- Un projet pédagogique Basket Ball a lieu pour les classes de CM2 et CM1 sur la période de septembre à novembre.
- L'activité piscine a lieu pour toutes les classes d'élémentaire, elle a commencé pour les deux classes de CE2, les CM2 et les CM1. Elle aura lieu entre décembre et mars pour les classes de CP et CE1.
- *Silence On Lit* en élémentaire continue, il s'agit de faire 15 minutes de lecture par jour.
- Des évènements sur le thème d'Halloween ont eu lieu le vendredi avant les vacances.
- L'infirmière scolaire, Mme De Almeida, a rencontré tous les CM2 pour une visite de santé. Elle rencontrera tous les élèves de CP prochainement. Les enfants convoqués doivent se présenter avec leur carnet de santé et la feuille de renseignements dûment complétée. Elle s'intéresse à la vue, à l'audition et à l'hygiène de vie des enfants. Plus tard dans l'année, elle pourra éventuellement rencontrer des élèves d'autres classes en fonction des besoins.
- La PMI a été chargée des visites médicales en MS, elles auront lieu les 15, 17 et 22 novembre.
- Le festival du livre est renouvelé cette année, la semaine du 6 au 10 mars.
- Le spectacle les trois brigands sera vu par les maternelles en mars.
- Nous avons fait une demande pour participer à des animations SNA sur le développement durable, et notamment à une animation compostage, pour sensibiliser les élèves au tri des biodéchets. Les classes de CP et de CE2 ont déjà pu en bénéficier. Les CE1, CM1 et CM2 auront cette animation en novembre.
- L'école participe à l'évènement artistique la Grande Lessive cette année. Une première exposition a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint. Une seconde devrait avoir lieu le 23 mars 2023.
- Cette année nous avons un projet poules. La construction participative du poulailler et de jardinières pour la cour, aura lieu le 19 novembre et est organisée par l'APE, qui nous aide dans la création et la mise en place de ce projet.
- Les ventes de gâteaux sont reconduites cette année. Il y en aura deux : une le lundi 14 novembre et une en mai.
- La chorale de Noël, le 16 décembre à 18h sur la place du marché.
- Des sorties au château régulièrement, certaines classes y sont déjà allées grâce à M. Bernardi et la mairie de Gennevilliers.
- Le projet sur les 5 sens qui donne lieu à des ateliers en classe ou en sortie.
- Les après-midi jeux de société, à la fin de chaque période, auxquels les parents sont invités.
- Des arbres vont être plantés pour revégétaliser la cour : deux en élémentaire et un en maternelle.
- Rencontre jeux de société avec les anciens le 4 avril après-midi, à la salle du moulin.

- Nous prévoyons un projet capsule temporelle. Les enfants prépareront des éléments à enterrer dans la cour de l'école et à déterrer dans 10 ans. L'enfouissement se fera le jour de la kermesse.

7. **EVENEMENTS ET TRAVAUX MAIRIE**

- Augmentation du prix de la cantine demandé par Convivio de 41 centimes prévue pour janvier : pour ne pas répercuter cette hausse, la mairie propose de supprimer soit le fromage ou le dessert selon les repas. L'équilibre des repas sera toujours sous contrôle d'une diététicienne.
- La mairie est remerciée d'avoir mis à disposition la salle pour l'exposition de la grande lessive.
- Matériel financé par la mairie : table de ping-pong, photocopieur couleur en cours de commande.
- Le grillage du poulailler devrait être installé avant le 19/11

8. **QUESTIONS DIVERSES :**

- Quelles sont les suites du problème des charançons ? Une société extérieure est intervenue à plusieurs reprises pour la désinfection des locaux. La mairie fera un courrier pour informer les familles à ce sujet.
- Les accidents le midi à la cantine ou sur le temps périscolaire : la responsabilité et la déclaration de accident reviennent à la mairie. Les procédures doivent être éclaircies auprès des intervenants.

CONCLUSION

Merci à tous pour leur présence à ce conseil d'école. Merci à la mairie pour leur aide quotidienne à l'école !

Date du prochain conseil d'école : mardi 4 avril 2023 à 18h.

Date du 3^{ème} conseil d'école : mardi 20 juin 2023 à 18h.

Fin du conseil à 20h15